



luméa
cabinet d'avocats

Le cabinet Luméa Avocats est composé de quatre avocates expérimentées (trois associées et une collaboratrice) intervenant en droit public, chacune dans les domaines d'expertise que sont le droit de l'urbanisme, le droit de l'aménagement commercial, le droit de la commande publique, ou encore le droit administratif général.

Il s'agit d'un cabinet jeune, dynamique, porteur de valeurs et en développement.

Vis-à-vis des clients, le cabinet Luméa Avocats prône la réactivité, la proximité et la rigueur dans le travail, en vue d'offrir le meilleur service. Au quotidien, il veille à assurer convivialité et bien-être individuel, permettant à chacun de ses membres de donner le meilleur de soi-même.

Pour conforter son équipe, Luméa Avocats propose un poste de collaborateur(rice) libéral(e) junior pour traiter essentiellement d'affaires en droit de l'urbanisme, de l'aménagement commercial et de droit administratif général, tant en contentieux qu'en conseil.

L'offre est ouverte aux titulaires du CAPA et d'une formation supérieure en droit public (si possible en droit de l'urbanisme), pour un avocat en recherche d'une première collaboration ou disposant d'une expérience de deux ans maximum au sein de l'équipe droit public d'un cabinet.

La rétrocession sera convenue en fonction du profil et de l'expérience du candidat.

Le poste est à pourvoir dès à présent.

Pour mieux connaître le cabinet : <https://lumea-avocats.fr/>

Candidature par voie électronique uniquement : cabinet@lumea-avocats.fr